



**Le Président de la Communauté d'Agglomération
du Cotentin**

à

Mesdames et Messieurs
les Conseillers Communautaires

Cherbourg-en-Cotentin, le 26 janvier 2024

Nos réf : CA n° CAC-PALE-DAG-2024-2066
Dossier suivi par le service Vie Institutionnelle
vie.insti@lecotentin.fr

OBJET : Réunion du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin

Madame, Monsieur,

Je vous invite à participer à la réunion du **Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin** qui se tiendra le **8 février 2024 à 18 h 00** au complexe sportif Marcel Lechanoine situé allée du stade, 50700 Valognes.

L'ordre du jour est le suivant :

Approbation du procès-verbal de la séance du 7 décembre 2023
Décisions du Président rapportées au conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin,
Décisions du Bureau rapportées au conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin,

- 1 - Plan Pluriannuel d'Investissement des services de l'eau potable et de l'assainissement 2024-2026
- 2 - Modification du bail de location avec les professionnels de santé du PSLA Marguerite Lainé de Vaudumont à Valognes
- 3 - Signature du contrat de territoire avec la Région Normandie 2023-2027
- 4 - Rapport égalité entre les femmes et les hommes 2023
- 5 - Débat d'orientation budgétaire 2024
- 6 - Soutien au site universitaire - participation 2023
- 7 - Convention de subvention Corrodys
- 8 - Autorisation de versement d'une subvention d'équipement du budget principal vers le budget annexe développement économique locations – pôle d'excellence soudage HEFAIS
- 9 - Versement des prix de l'appel à projets ESS en Cotentin
- 10 - Garantie d'emprunt pour l'acquisition en VEFA de 33 logements par Presqu'île Habitat – Rue de l'Abbaye à Cherbourg-en-Cotentin – Prêt de la Caisse des dépôts et consignations de 165 000 euros
- 11 - Garantie d'emprunt pour la construction de 14 logements par Presqu'île Habitat – Impasse Orange à Cherbourg-en-Cotentin – Prêt de la Caisse des dépôts et consignations de 70 000 euros
- 12 - Garantie d'emprunt pour la construction de 8 logements par Presqu'île Habitat – 44-48 rue Tour Carrée à Cherbourg-en-Cotentin – Prêt de la Caisse des dépôts et consignations de 40 000 euros
- 13 - Habitat - PLH 2022-2027 : Renforcement du soutien aux habitants dans l'amélioration et la rénovation énergétique de leur logement - Nouveau Règlement d'intervention
- 14 - Conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat Presqu'île Habitat - Désignation d'un membre en remplacement de M. Sébastien FAGNEN
- 15 - Bilan à 12 mois suite au contrôle de la Chambre régionale des Comptes de Normandie
- 16 - Garantie d'emprunt relative au financement de la réalisation d'un centre de tri interdépartemental sur la commune de Colombelles par la SPL NORMANTRI - emprunt de 15 000 000 euros
- 17 - Autorisation de programme et de crédit de paiement (AP/CP) - "Participations financières pour la mise en oeuvre du plan pluriannuel d'investissement sur les centres de secours du territoire communautaire" - Modification
- 18 - Soutien au Tour cycliste féminin de Normandie 2024
- 19 - Fixation de la tarification pour l'occupation des terrains de golfs
- 20 - Élaboration d'un schéma directeur pour l'accueil des véhicules aménagés - prise de compétence
- 21 - Convention cadre pour l'acquisition de prestations auprès de Manche Numérique

- 22 - Grille tarifaire 2024 des services liés à la Direction des déchets ménagers et assimilés - Modification
- 23 - Extension de l'atelier cuisine/espace restauration de l'espace socioculturel de Saint-Pierre-Eglise
- 24 - Contrat de concession entre la Communauté d'Agglomération du Cotentin et la SPL Développement Touristique du Cotentin - Avenant n°4
- 25 - Cotentin Terre Bleue - Nouvelle attraction "parcours aventure" - Création et composition du conseil scientifique consultatif
- 26 - Dépôt auprès de l'INPI de la marque " Nous sommes Terre Bleue Le Cotentin" et de la nouvelle identité visuelle de la marque "Terre Bleue, Le Cotentin"
- 27 - Dissolution volontaire anticipée et liquidation à l'amiable de la SAEML Cité de la Mer – Autorisation
- 28 - Terre Bleue Le Cotentin - Travaux Intechmer - Actualisation du plan de financement
- 29 - Établissement Public Foncier de Normandie - Désignation d'un représentant
- 30 - Syndicat mixte du SCOT du Pays du Cotentin - Désignation d'un titulaire et d'un suppléant
- 31 - Désignation des représentants de la Communauté d'Agglomération du Cotentin au sein des 3 CLI de la Manche – Modification CLI de Flamerville
- 32 - Désignation des représentants de la Communauté d'Agglomération du Cotentin au sein des 3 CLI de la Manche - Modification CLI Orano La Hague
- 33 - Composition des commissions prospectives - Modification n° 12

Questions diverses.

En raison de la tenue de la réunion d'information relative au projet de contournement de Cherbourg-en-Cotentin de 17h à 18h, et pour des raisons organisationnelles, il vous est demandé d'être présent au complexe sportif à partir de 16h30.

La séance du Conseil est publique et sera diffusée en direct sur la page YouTube de la Communauté d'Agglomération.

Concernant les communes qui ne disposent que d'un seul siège, je rappelle qu'en cas d'absence du délégué titulaire, le délégué suppléant ne pourra participer avec voix délibérative au conseil communautaire que si le délégué titulaire m'en a informé en complétant l'avis d'absence ci-joint.

Pour rappel, le règlement intérieur a instauré une modulation de l'indemnité, opérée en fonction de la participation effective des conseillers communautaires titulaires aux réunions. Une feuille de présence sera ainsi tenue par les services communautaires durant la séance.

La réfaction de l'indemnité n'est effectuée qu'au vue des absences non justifiées. Les motifs possibles de justification sont précisés dans les règlement intérieur .

Toute justification d'absence doit parvenir par écrit à la vie institutionnelle (vie.insti@lecotentin.fr).

Comptant sur votre présence et dans l'attente de vous rencontrer, recevez, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

LE PRESIDENT,

David MARGUERITTE



FORMULAIRE D'ABSENCE

Je soussigné(e),

Commune de

Pôle de proximité,

membre titulaire du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin informe le Président de mon absence à la séance du Conseil Communautaire **du 08/02/2024**,

pour le motif suivant :

.....

(se référer aux motifs valables indiqués dans le règlement intérieur)

En conséquence,

PROCURATION

(je n'ai pas de suppléant, ou mon suppléant / ma suppléante est indisponible (*)

je donne **procuration** à
afin de me remplacer à la réunion du Conseil de la Communauté d'agglomération du Cotentin et de prendre part à toutes les délibérations et au vote de l'ordre du jour, comme je pourrais le faire moi-même.

Fait à

Le

SIGNATURE (à faire précéder de la mention manuscrite « BON POUR PROCURATION »)

OU()**

SUPLÉANCE

(J'ai un suppléant / une suppléante)

mon **suppléant/ma suppléante**
siège à ma place avec voix délibérative.

Fait à

le

SIGNATURE

(*) En cas d'absence du suppléant, le délégué titulaire a la possibilité de faire une procuration au délégué titulaire de son choix

() 1 Seul choix possible**